

# UNION BURUNDAISE DES JOURNALISTES



---

## Rapport sur les violations des droits de journalistes au Burundi

---

---

## Rapport du Quatrième Trimestre 2017

**Alex**

**31/12/2017**

Ce rapport traite des violations des journalistes burundais  
durant le dernier trimestre 2017

## **Introduction**

Le mois de décembre n'a pas été de tout repos pour les journalistes comme l'avaient été les mois précédents. Il est constamment rappelé aux journalistes assimilés aux ennemis de la nation depuis la crise de 2015 que les choses ont changés.

Des menaces à peine voilées viennent même du président de la république qui ne veut surtout pas entendre une voix discordante et ordonne aux medias de se taire quand il le faut.

Les medias indépendants qui offraient dans le temps des espaces d'expression pour les sans voix sont soumis à un strict monitoring si bien que les citoyens n'osent plus s'exprimer, et s'emmurent dans le silence même pour des sujets en apparence anodins.

Forts des recommandations de leurs supérieurs hiérarchiques, les administratifs à la base épaulés par les Imbonerakure et la police soumettent les journalistes à un harcèlement sans nom, les empêchant de faire leur travail.

Dans tout cela, l'organe régulateur des medias le CNC ne fait que suspendre les medias les uns après les autres.

Ce rapport traite de certaines violations des droits des journalistes durant le mois de décembre 2017

### **A. Harcèlement et Intimidation des journalistes**

Les journalistes qui se déploient sur le terrain sont toujours soumis au harcèlement de la part de la police et des administratifs à la base assistés par des imbonerakure. Il faut dire ici que l'administration a reçu l'ordre de faire un contrôle strict de tout mouvement dans leur entité respective. Cela inclut un suivi rigoureux du travail des journalistes qui doivent requérir une autorisation de l'administration avant d'aller sur le terrain. Certains administratifs s'arrogent même le droit de venir contrôler le journaliste lors de la réalisation des interviews avec les personnes ressources, ce qui pose un sérieux problème d'indépendance.

Les cas qui suivent ne sont que des illustrations des difficiles conditions de travail dans lesquelles les journalistes burundais sont obligés de travailler:

- Un correspondant de la radio Isanganiro et un journaliste du groupe de presse Iwacu ont été retenus pendant une quarantaine de minutes au poste de police de Gihanga dans la province de Bubanza par un officier de police judiciaire, le vendredi 29 décembre. Leur matériel de travail, enregistreur et appareil photo ont été confisqués. Le policier les a d'abord enfermés dans son bureau puis les a remis pour garde à des policiers à l'extérieur.

Les deux journalistes s'étaient rendu sur les lieux pour s'enquérir de l'arrestation la veille de 5 militants proches de Agathon Rwaso, accusés de faire la propagande du « non » au referendum constitutionnel en vue.

L'OPJ accusait les deux journalistes de travailler sans autorisation. Pendant les 40 minutes, il ne leur a pas permis d'informer leur chef hiérarchique. Après plusieurs appels à ses supérieurs, l'officier de la police judiciaire a relâché les deux journalistes et leur a remis le matériel sans aucune autre forme de procès.

- Lors d'un débat délocalisé sur la problématique de terre organisé à Mwaro, la radio Isanganiro a dépêché un journaliste dans le village de Rugenge à Bubanza pour faire intervenir en direct les Batwa de cette localité. Mais le chef de colline, et les imbonerakure de la localité lui ont interdit de travailler et ont renvoyé les Batwa qui s'étaient rassemblés pour l'occasion. Malgré ses tentatives d'expliquer que l'administrateur a été averti, ils lui ont opposé une fin de non recevoir en précisant bien qu'eux, ils n'ont pas été avertis. Il a fallu faire intervenir l'administrateur pour laisser le journaliste faire son travail. Mais le mal était fait car le groupe cible n'était plus là.
- Des journalistes surtout des medias indépendants s'entendent souvent dire que les temps ont changé, que nous ne sommes plus à l'époque où les medias faisaient la pluie et le beau temps. Tout cela, paralyse les initiatives des medias qui se gardent d'appeler certaines personnalités. En conséquence, des responsables qui, en principe devaient être redevables devant le peuple, s'en tirent à si bon compte.

Des actes d'intimidations et des harcèlements des journalistes risquent d'ailleurs d'augmenter si on s'en tient à la recommandation du chef de l'état lors du lancement de la campagne référendaire, lorsqu'il a appelé les journalistes « à se taire s'il le faut ». Une directive facile à comprendre durant cette période où toute voix discordante doit être réduite au silence. Les journalistes qui parlent de ce qui ne va pas alors que « tout est rose dans le pays » sont donc avertis.

Lors de l'anniversaire de la radio Isanganiro, le maire de la ville de Bujumbura Freddy Mbonimpa avait lui aussi, en début du mois de décembre, clairement montré dans quelle estime le pouvoir tient les journalistes. « vous les journalistes, vous mettez sur la table ce que nous voulons garder sous la table ».

L'administration, la police et les responsables principaux fournisseurs d'informations se comportent de sorte alors que le ministère en charge de l'information a organisé depuis octobre 2017, par régions, des séances de sensibilisation visant à assainir le climat avec les journalistes. En début de décembre, un forum des responsables des médias et les gouverneurs de provinces a mis à nu l'hostilité des administratifs au travail des journalistes. La virulence avec laquelle les gouverneurs se sont exprimés a démontré que l'assainissement des rapports n'est pas pour demain.

## **B. Difficile accès aux sources par les médias privés**

L'accès aux sources reste un problème majeur surtout pour les journalistes des médias indépendants. Que ce soit dans les provinces ou alors à Bujumbura, ils ont parfois du mal à accéder aux sources d'informations officielles au même titre que leurs collègues des médias publics. Le cas qui suit n'est qu'une simple illustration d'un problème devenu récurrent:

Le 5 décembre, un journaliste de la radio Isanganiro, appelé à couvrir la visite du ministre de la justice à la prison de Mpimba, a été contraint de rester seul à l'entrée alors que ses collègues de la Radiotélévision nationale et des Presses et publications burundaises passaient sans aucune entrave le check

point car la garde était avertie. Il a été prié d'attendre les ordres. « La décision viendra d'en haut », lui a-t-on dit.

Il aura finalement le droit d'entrer mais le porte-parole du ministère de la justice lui dira en aparté qu'il faudra se garder de faire « comme les autres medias privés » qui disent n'importe quoi. En guise d'exemple, ne pas dire que les prisonniers sont mal nourris.

### **C. Situation des journalistes des médias publics non plus bonne**

Des journalistes des médias publics, surtout de la Radio Télévision Nationale du Burundi, ne sont pas non plus à l'aise dans leur travail quotidien. Ce n'est pas n'importe quel journaliste qui fait la couverture des descentes de n'importe quelle autorité. Pour décembre encore, ceux qui n'ont pas le "profil requis" n'ont pas eu la possibilité de suivre certaines autorités car ils sont suspectés de travailler avec les radios en ligne Inzamba et Humura.

Certains camera-persons confient n'avoir plus suivi le chef de l'Etat en province depuis plus de 10 ans. De jeunes journalistes qui n'ont jamais fait allégeance au parti au pouvoir ne peuvent se hasarder de faire partie de certains cortèges d'autorités. Officiellement, il leur est dit qu'ils ne sont pas aptes à traiter des sujets sensibles. S'ils échappent à la vigilance de responsables des rédactions qui font les affectations, ils constatent effectivement qu'ils ne sont pas bien vus d'un bon œil par les gardes des autorités.

Cette discrimination crée de la frustration chez bon nombre de jeunes journalistes qui ne vivent que des frais de mission, à cause de la modicité des salaires qui leur sont versés, 170.000Fbu pour un journaliste qui a terminé l'université, soit 63dollars américains.

L'autre motif de frustration, c'est la politisation du travail de journaliste dans les médias publics. Des journalistes non militants sont choqués de ne rien apprendre dans ces médias et ne peuvent donc pas prétendre suivre la voie des grands frères correspondants de radios et d'agences internationales qui peuvent, parce que professionnels, avoir des rallonges et vivent mieux bien.

## **D. Le CNC devenu gendarme des médias**

Le Conseil national de la communication ne cache plus son jeu. Il est réellement dans son rôle de gendarme, un rôle qui lui a été assigné par le pouvoir en place. Pour cela, il n'hésite pas à mâter sans état d'âme les journalistes. Incapable de promouvoir les pratiques professionnelles normales, le CNC suit seulement les directives du pouvoir et doit veiller scrupuleusement que les journalistes marchent au pas.

- **Suspension de la radio Ntumbero FM**  
Après le retrait de la licence d'exploitation de plusieurs médias y compris les radios Bonesha, RPA et la radio télévision Renaissance au mois de septembre, le CNC a suspendu la radio Ntumbero FM au mois de novembre. Le CNC accuse Ntumbero FM d'avoir suspendu ses émissions sans aviser l'organe de régulation.
- **Suspension d'Egide Ndayishimiye, directeur du journal en ligne Igihe.**  
Dans un communiqué du 26 décembre, le conseil national de la communication a interdit à Egide Ndayishimiye d'exercer pendant trois mois. En cause, un article mis en ligne intitulé *Rwagasore et Ndadaye, héros ou imposteurs*. Dès la parution de cet article, le président de l'ACOPA a porté plainte au CNC. Pour ce, Egide Ndayishimiye a été convoqué au CNC pour d'amples explications et croyait le dossier clos. Mais selon le CNC, l'auteur dudit article, Egide Ndayishimiye, a passé outre le discours du président Nkurunziza qui élève Melchior Ndadaye au rang des héros de la démocratie.  
La rubrique commentaire du même journal ne pourra pas paraître pendant un délai d'un mois. Le conseil explique que des commentaires sur les manifestations pour remercier le gouvernement de son retrait de la CPI et sur le vice-président de la République ne sont pas équilibrés.
- **Le CNC a en outre fait voter au parlement une loi qui le régit et qui l'autorise, seul, à délivrer la carte de presse.** Le texte qui n'est même pas connu de certains membres du CNC a été unilatéralement introduit au parlement sans l'avoir soumis à la discussion des journalistes. C'était pourtant l'indication du conseil des ministres qui l'avait repoussé pour deux mois afin qu'il y ait des consultations avec les journalistes.

Le CNC est convaincu que c'est lui qui doit avoir le droit de regard sur le travail des journalistes. Il pense que c'est lui l'employeur des journalistes parce qu'il a exigé que tous les journalistes apportent leurs dossiers au CNC.

Le Conseil national de la communication, dont les compétences en matière de conception de projets à soumettre aux partenaires sont très limitées, exige qu'il contrôle même les formations organisées à l'intention des journalistes. Il a déjà écrit au ministère des relations extérieures et aux différentes chancelleries qu'aucun formateur ne devrait plus venir de l'Europe, de l'occident ou d'ailleurs à l'étranger dispenser des formations aux journalistes sans son aval.

Le CNC est en train d'exiger aussi des opérateurs internes, la Maison de la presse par exemple, l'Unesco, l'Unicef...de le consulter avant tout projet d'organisation des formations. En balisant, mieux, en entravant l'action d'opérateurs classiques, le CNC espère canaliser les moyens vers lui. Il risque de tout bloquer.

### **E .Verrouillage de l'espace des libertés**

Alors que les medias indépendants avaient libéré la parole en donnant la chance aux citoyens de s'exprimer sur les questions de l'heure, les citoyens ont depuis 2015, appris à se murer dans le silence. Au fil des ans, la situation se complique davantage car les burundais, du moins ceux qui ont des avis qui ne vont pas dans la droite ligne du pouvoir, n'osent plus exprimer une voix discordante de peur d'être dans le collimateur du pouvoir en place. Une loi du silence s'est instaurée dans le pays où tout le monde doit regarder dans la même direction. Ceci complique le travail des journalistes qui n'ont plus la possibilité de suivre des analystes qui peuvent éclairer l'opinion sur certains sujets. Pour contourner cela, certains medias comme Isanganiro ou le groupe de presse iwacu font appel à des burundais de l'extérieur du pays, mais cela occasionne beaucoup de frais de téléphone que certaines radios ne peuvent pas rendre disponibles.

## **Conclusion**

L'année 2017 se clôture comme elle a commencé, sans aucune évolution positive. De plus en plus malmenés et intimidés, les medias burundais perdent petit à petit leur verve d'antan et se contentent de ce qu'ils peuvent dire sans subir les foudres des autorités. Les suspensions tous azimuts des medias privés par le CNC ne font que renforcer cette peur ; alors que dans le même temps, il laisse la radio Rema diffuser à longueur de journées de messages incendiaires. Le fait que le CNC veille régner en maître dans le monde me

Au vu des échéances politiques à venir, et surtout avec la volonté du CNC de régner en maître et de contrôler le travail des journalistes, il ya peu de chance que la situation s'améliore pour les journalistes.